



Bienvenue à Grandchamp

Le mercredi 13 juillet 2022

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre en Terminale Technologique dans notre lycée et nous nous réjouissons de l'accueillir le **jeudi 1er septembre 2022 à 10h30** (Classes).

Cette journée sera l'occasion d'une prise de contact avec les habitudes, les règles, les lieux de vie, de rencontre et de travail de l'établissement.

La messe de rentrée sera célébrée le **vendredi 2 septembre 2022** à 9h à la cathédrale Saint Louis et les cours débuteront à 10h20.

Nous vous rappelons également, qu'une réunion à laquelle nous souhaitons avoir le plaisir de vous accueillir, aura lieu le **jeudi 15 septembre 2022 à 18h00** dans les salles de classe en présence des professeurs.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement.

Pierre JACQUEMIN
Directeur

Jean-Marie CELLERIER,
Responsable d'études des 1^{ères} et T^{ales} STMG

Documents de rentrée

Vous trouverez ci-joint :

① Le document à remettre au professeur principal le jour de la rentrée

- ✓ Le coupon des modalités de prêt des manuels scolaires
- ✓ Un **chèque de caution d'un montant de 100 €** à l'ordre de « Notre-Dame du Grandchamp ». Ce chèque sera restitué en fin d'année.
- ✓ Le coupon des règles de comportement de l'élève dans le cadre scolaire

② Les documents à conserver

- ✓ Le règlement intérieur
- ✓ Le règlement des tests
- ✓ La charte informatique
- ✓ La nétiquette

Si pour des raisons techniques, vous êtes dans l'impossibilité d'imprimer ces documents, veuillez contacter Mme GUIGNON au 01.39.24.89.30 (retour le 23/08). Nous vous les enverrons par courrier.



Informations pratiques 2022-2023

Prêt des livres

- ✓ Certains livres sont fournis par la région et sont loués aux familles. Les manuels d'enseignement de spécialité sont des livres détachables sur lesquels les élèves doivent prendre des notes. Ils sont commandés par l'établissement et l'ensemble des livres sera distribué le 1/09. Les montants correspondants (location et achat) seront reportés sur la facture annuelle.

Carte magnétique personnalisée

- ✓ Elle sera remise en début d'année à votre enfant.
- ✓ Cette carte matérialise l'appartenance de votre enfant à l'établissement, lui permet de rentrer, et sert également de Pass d'accès aux différentes salles du lycée et de moyen de paiement pour les divers services de la société de restauration.
- ✓ **Tout élève doit être en possession de cette carte dans l'enceinte de l'établissement.**
- ✓ En cas de perte, s'adresser au responsable de la vie lycéenne.
- ✓ Si la carte doit être refaite, une somme de 8 € sera demandée.

Photocopies ou impressions

- ✓ Chaque élève reçoit un crédit en début d'année. Une fois ce crédit épuisé, il est possible d'acheter des forfaits photocopies ou impressions auprès du service comptabilité. **Un forfait de 7 € donne droit à 100 unités sachant que :**
 - Une photocopie ou impression en noir et blanc = 1 unité
 - Une photocopie ou impression en couleur = 7 unités

Restauration

- ✓ Le règlement des repas se fait à l'aide de la carte magnétique remise à votre enfant en début d'année.
- ✓ Cette carte devra être créditée au plus vite et le plus régulièrement possible par chèque libellé à l'ordre de la société « DUPONT RESTAURATION » ou par virement par le biais du site internet (aucun découvert ne sera accepté). La procédure vous sera donnée à la rentrée.

Casiers

- ✓ Des casiers sont mis à la disposition des élèves tout au long de l'année, dans le grand hall de l'établissement.
- ✓ L'ouverture des locations sera annoncée par voie d'affichage.
- ✓ Pour pouvoir en bénéficier, en faire la demande auprès de la vie lycéenne.
- ✓ Chaque casier est partagé par deux élèves.
- ✓ Un **chèque de 10 € pour la location** du casier et un **chèque de 20 € pour la caution** vous seront demandés, à l'ordre de « LYCEE NOTRE-DAME DU GRANDCHAMP ».

Nb : Les chèques de caution « casiers » et « livres » sont à faire séparément.

Certificats de scolarité

Deux exemplaires seront remis à l'élève dès la rentrée, ensuite vous pourrez les télécharger via le site École directe (vos identifiants de connexion vous seront remis lors des réunions de parents).



Modalités de prêt des manuels scolaires

Madame, Monsieur,

Les manuels sont la propriété du lycée et doivent être restitués à la fin de l'année dans un état irréprochable afin d'assurer plusieurs rentrées scolaires. Nous vous invitons donc à en prendre le plus grand soin et à les protéger en les recouvrant.

Votre enfant est responsable de ses livres. Au moment de la réception de ceux-ci, il remettra le talon ci-dessous signé et un **chèque de caution de 100€** à l'ordre du lycée. Cette caution sera utilisée en cas de détérioration ou de non-retour d'un ouvrage. En cas d'oubli, si ce chèque n'est pas remis à la comptabilité avant le 16 septembre, son montant sera facturé. Le remboursement de cette caution se fera en fin d'année en fonction des livres rendus.

Au nom de toute l'équipe éducative, nous vous souhaitons une bonne rentrée à votre enfant et nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Tristan FRÉMY
Directeur de la vie lycéenne

**Coupon-réponse à remettre le jour de la rentrée en échange du prêt de livres,
accompagné du chèque de caution de 100 €uros à l'ordre de Notre-Dame du Grandchamp**



Modalités de prêt des manuels scolaires
Lycée technologique

NOM de l'élève :

Prénom :

Classe :

et ses parents Monsieur, Madame :

déclarent avoir pris connaissance de la circulaire concernant l'attribution des livres par le lycée et s'engagent à en respecter les termes.

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :



Règles de comportement de l'élève dans le cadre scolaire

Les règles de comportement de l'élève sont définies par :

- Le règlement intérieur
- Le règlement des tests
- La charte informatique
- La netiquette

Lorsque l'élève et les parents ont lu l'ensemble de ces documents, le coupon ci-dessous, dûment signé, doit être retourné avec les documents de rentrée.

✂

Règles de comportement
Lycée Technologique

NOM de l'élève :

Prénom :

Classe :

déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des documents qui régissent le comportement de l'élève dans le cadre scolaire et m'engager à respecter les règles énoncées.

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :